

Confluence

LA LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE



FÉVRIER 2025

• • LES ACTUALITÉS • •

The screenshot shows the official website of 'LES AGENCES DE L'EAU'. At the top, there are logos for the French Republic and the Agences de l'Eau, followed by the text 'Portail Téléservices des Redevances et Primes'. Below this is a green banner with the text 'Télédéclarer, Communiquer, Consulter'. The main content area is divided into two sections: 'Espace de télédéclaration' (with a photo of hands typing on a laptop) and 'Paiement des redevances' (with a photo of a hand holding a credit card over a laptop). Each section has a blue button labeled 'Se connecter' or 'Payer en ligne'. At the bottom, there are links for 'SUPPORT TECHNIQUE' (with a phone number 0 805 69 38 38), 'ENVOYER UN E-MAIL', and the Agences de l'Eau logo.

En février 2025, c'est le moment de remplir vos télédéclarations !

Côté redevances, l'année 2025 est l'année charnière entre l'application de l'ancienne fiscalité et la mise en œuvre de la réforme des redevances. En conséquence, vos déclarations en 2025 doivent être établies par vos soins sur la base de vos activités (prélèvement et pollution) de 2024, comme les années précédentes, conformément à l'ancien régime. [Les redevances - Taux et modes de calcul | AESN \(eau-seine-normandie.fr\)](#).

C'est sur la base de votre année d'activité 2025, que vous déclarerez en 2026, que le nouveau régime des redevances s'appliquera : [Réforme des redevances 2025 | Agence de l'Eau Seine-Normandie \(eau-seine-normandie.fr\)](#).



• • ET AUSSI • •

Collectivités : vos déclarations pour les redevances pour prélèvement d'eau et pollution de l'eau



Prélèvement d'eau, pollution de l'eau : industriels, déclarez l'impact de vos activités sur l'eau



Prélèvements d'eau pour l'agriculture, pollutions d'origine agricole ; c'est le moment de les déclarer



Fédérations de pêche, déclarez vos ventes de cartes de pêche



•• LA PUBLICATION ••

Découvrez les fondements de la nouvelle fiscalité



Comment ça fonctionne un séchage en grange ?

•• ILS L'ONT FAIT ! ••

Soutien des filières agricoles pour développer les systèmes herbagers

Sur la commune de Bellou-en-Houlme (61), Charles Deparis, agriculteur laitier et éleveur de vaches laitières, montre la voie d'une production d'exception de camembert et beurre AOP. En s'équipant d'un séchoir à foin avec système de ventilation, déshumidificateur et griffe de fourrage, cet agriculteur a désormais 91 % de son exploitation en prairies.



•• LE CHIFFRE ••

4,7

milliards de budget sur la durée
du 12^e programme



•• LE SAVIEZ-VOUS ? ••

**Qui a dit « l'eau est la chose la plus nécessaire
à l'entretien de la vie mais il est aisément corrompable...
l'eau... a besoin que la loi vienne à son secours » ?**



•• AGENDA ••

2
FÉVRIER

Journée mondiale des zones
humides



17
FÉVRIER

Les agences de l'eau
s'exposent dans les gares
SNCF

TOUT AU LONG
DE FÉVRIER

Webinaires territoriaux
et thématiques sur
le 12^e programme



Crédits photos : DR, AESN

© 2025 - Agence de l'eau Seine-Normandie, 12 rue de l'industrie, 92400 Courbevoie

Mentions légales

Pour vous désabonner de cette newsletter, cliquez [ici](#)